

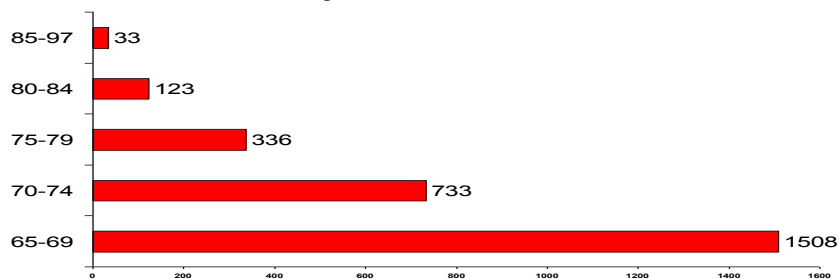


Direction de l'amélioration de l'exercice  
Capsule n° 3 – octobre 2014

## LES MÉDECINS DIPLÔMÉS DEPUIS PLUS DE 35 ANS

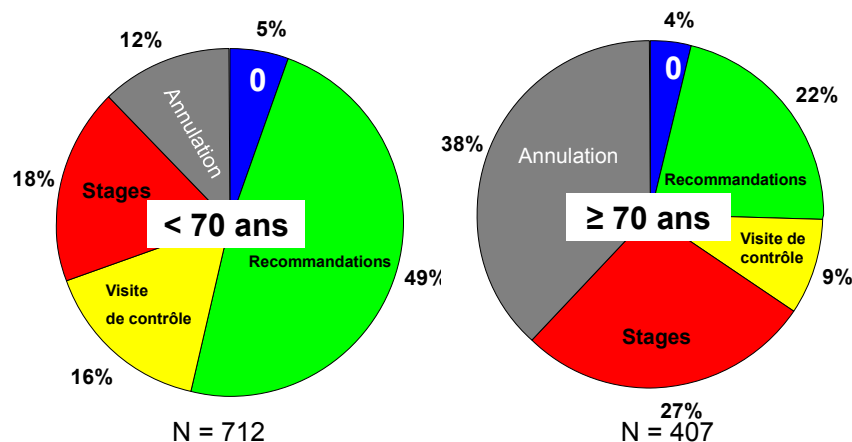
Plusieurs médecins au Québec restent actifs au-delà de l'âge habituel de la retraite. Ils maintiennent aussi un niveau d'activités relativement élevé. Près de la moitié des médecins de plus de 80 ans gagnent près de 50% du revenu moyen de leurs confrères. Les médecins de 70 ans et plus sont des hommes à 93%, des spécialistes autres que médecins de famille à 75%.

Médecins ≥ 65 ans inscrits actifs  
en juillet 2014



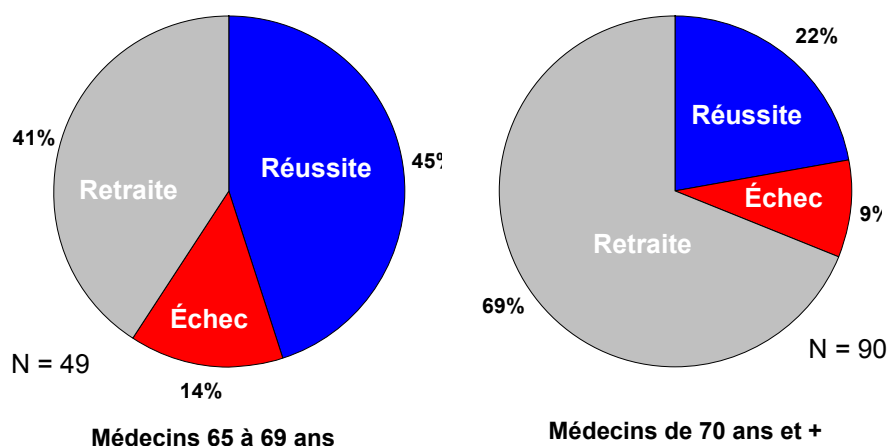
Le programme des *médecins diplômés depuis plus de 35 ans* est un des programmes les plus efficaces permettant d'identifier les médecins qui ont besoin de l'aide du Collège afin de maintenir leur compétence. En effet, plus de 40% de ces médecins ont une pratique jugée préoccupante ou inquiétante par le comité d'inspection. D'autre part, plusieurs médecins visités dans d'autres programmes ont plus de 70 ans. La littérature mondiale sur la qualité d'exercice des médecins âgés démontre un déclin après l'âge de 70 ans. L'examen des résultats, de 2007 à 2013, de nos médecins avant et après 70 ans, correspond à ce constat.

## Interventions avant et après 70 ans



Selon l'expérience acquise par ce programme, les interventions pédagogiques entreprises à cet âge ont aussi moins de chance de réussir. Plus les médecins avancent en âge, moins ils sont enclins à participer à une mise à niveau de leurs compétences. Les stages ou tutorats jugés réussis sont souvent plus courts et plus ciblés en raison de lacunes moins importantes ou d'une pratique plus restreinte, les stages prolongés avec limitation de l'exercice sont souvent échoués ou entraînent le retrait de la pratique clinique.

### Suivi des médecins âgés envoyés en stage ou en tutorat par le CIP



La plupart des médecins de plus de 70 ans ne sont pas visités; la bonification du programme par l'ajout d'un questionnaire abrégé (voir autre texte) pour tous les médecins de plus de 70 ans a permis de mieux cibler les médecins à risque. L'optimisation des ressources de la DAE, autant à l'inspection qu'à la formation continue, doit permettre d'identifier les médecins qui ont un réel potentiel d'amélioration, tout en assumant notre rôle de surveillance de la qualité de l'exercice.

Le Collège organise, en collaboration avec la FMOQ et la FMSQ depuis l'automne 2010, des ateliers sur la retraite pour permettre aux médecins de mieux s'y préparer et ainsi prendre une retraite bien méritée au moment jugé opportun, idéalement avant le déclin de leurs compétences.